



**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION L'ATELIER DE
REFLEXION SUR OIREDD
Du 18 janvier 2019**

Le Projet « Voix des Citoyens pour le Changement : Observation Forestière dans le Bassin du Congo (CV4C) » se déroule dans les cinq pays du Bassin du Congo (Cameroun, Congo, RDC, Gabon et RCA). Ce projet est un consortium qui inclut des organisations nationales d'observation mandatées (CAGDF au Congo et OGF en RDC) et d'observation externe (Brain Forest au Gabon, CED et FODEF au Cameroun, CIEDD en RCA) appuyé par FLAG basé au Cameroun. A leur côté travaillent deux organisations internationales (CIDT et WRI).

Le projet a pour objectif global de renforcer la contribution des Acteurs Non Etatiques (ANE)-Organisations de la Société Civile (OSC)-Populations Autochtones (PA) et communautés locales à l'amélioration de la gouvernance forestière et à la Gestion Durable des Forêts (GDF) dans les cinq pays suscités. Ce renforcement vise à rendre fort et efficaces les ANE cibles pour le suivi de la gouvernance forestière et du changement d'affectation des terres forestière, informer les processus pertinents, en particulier FLEGT et REDD+, et contribuer à l'efficacité des réponses des agences d'applications des lois et d'élaboration des politiques.

Placé sous la supervision de l'Organisation Internationale CIDT, le projet est entré dans sa phase active en juillet 2017.

Le Cercle d'Appui à la Gestion Durable des Forêts (CAGDF), qui est le partenaire national du projet, est une organisation de la société civile qui est active dans l'observation indépendante de l'application de la loi forestière depuis 2010. A ce titre, le CAGDF a acquis beaucoup d'expérience et développé une expertise non négligeable en matière de gouvernance forestière en général et en OI en particulier.

Depuis 2015, une réflexion sur les options stratégiques d'une OIREDD se mène au sein de la société civile, particulièrement celle engagée dans le processus REDD+ (CACOREDD), appuyée par CAGDF. Avec le développement actuel du processus REDD+, la question de l'OIREDD devient de plus en plus une préoccupation majeure et la société civile est interpellée pour que la réflexion soit plus affinée et bâtir une stratégie cohérente de la mise en place de cette OIREDD. A cet effet, l'expérience acquise par le CAGDF et la PGDF dans l'observation indépendante est plus qu'un atout à capitaliser afin de soutenir CACOREDD, dans la mise en place de cette OI. A cet effet, en prélude à une série de rencontres, un atelier de réflexion sur la mise en place de l'Observation indépendante REDD+ (OI-REDD) fiable et crédible, s'est tenu le 18 janvier 2018, dans la salle de l'OIFLEGT.

I. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier visait deux objectifs fondamentaux

- Mener une réflexion approfondie sur l'OIREDD
- Identifier et évaluer les atouts et les faiblesses de l'ensemble du mécanisme OIFLEGT, telle qu'elle se mène actuellement en vue de la duplication des bonnes pratiques en OIREDD

II. Participants

Structure	Nombre de participants
CACOREDD	7
PGDF	6
CAGDF	4
Total	16

III. PRINCIPAUX RESULTATS

Les résultats attendus sont :

- Les acteurs de la société civile (CACOREDD et PGDF), ont mené une réflexion approfondie sur l'OIREDD

Au cours de l'atelier, les participants ont successivement suivi les exposés de :

- CAGDF sur les principes de l'OI (protocole d'accord, méthodologie, formation, procédures de sélection) et la synthèse de quelques résultats et contraintes. A ce sujet, le CAGDF a rappelé le lien qui l'unit au Ministère, au travers le protocole d'accord, qui précise les modalités de conduite de mission et le mode de validation des publications. Par ailleurs, il a été présenté aussi les difficultés rencontrées, notamment la forte dépendance aux financements externes et la lourdeur dans la tenue des comités de lecture. Toutefois, un avantage certain de ce mode d'OI est l'accès garanti aux sources d'information et dont la qualité des rapports en est le reflet.

- PGDF sur son rôle de la PGDF dans le processus de négociation et la mise en œuvre de l'OIFLEGT. La PGDF a rappelé son implication directe dans la mise en place d'une OI nationale, à la faveur de l'APV FLEGT. L'attention des participants a été attirée sur la conduite des activités de l'OIM qui ne dépend pas de la PGDF. Dès lors que la PGDF a donné son quitus, par courrier adressé au MEF, pour que le CAGDF pilote l'OI, son rôle est simplement d'accompagner politiquement cette structure membre de la PGDF. Celle-ci ne s'implique ni dans la constitution des équipes ni dans la planification et la réalisation des activités de l'OI. Le CAGDF est autonome dans la gestion de l'OI, mais ses résultats sont propriétés de toute la société civile, regroupée au sein de la PGDF. L'oratrice a reconnu la faiblesse encore visible de la non appropriation généralisée de ces résultats, mais le travail est en cours de se faire. De la sorte, le suivi des recommandations ne sera pas simplement du CAGDF mais de toute la PGDF. D'ailleurs, le FGDH a déjà enclenché la machine, en organisant des conférences débats sur les notes d'analyse de l'OI. En conclusion, elle a émis le souhait que demain CACO-REDD se comporte à son image, pour éviter toutes les empoignes prévisibles lorsque son implication sera trop forte dans la conduite de l'OIREDD et il est important de se saisir de l'expérience de CAGDF et de la PGDF pour une OI-REDD viable.

- CACOREDD sur L'état d'avancement de la REDD+ et de l'OI- REDD

Dans son exposé, CACO-REDD a présenté les avancées enregistrées dans le processus. En effet, d'après l'orateur, les documents suivants ont tous été validés :

- La stratégie nationale REDD+
- Le plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+
- Cadre juridique adapté à la REDD+
- Niveau de référence
- Système MRV ou MNV
- PCIV REDD+
- Système d'information sur les sauvegardes sur les SIS
- Mécanismes de gestion des plaintes
- Registre programmes et projets REDD+

Quant aux projets-pilotes ci-après, ils sont en cours de finalisation et d'ici juin certains seront effectif :

- Programme de réduction des émissions (ER-P) Sangha et Likouala;

- Programme Agroforestier et bois-énergie Pool Plateaux;
 - Programme de Gestion durable des écosystèmes forestiers du Mayombe et des écosystèmes côtiers;
 - Le programme de plantation forestière, agroforestière et de gestion durable dans la vallée du Niari;
 - Le programme de Gestion durable des écosystèmes forestiers du Massif du Chaillu;
 - Le Programme d'agroforesterie communautaire dans la Cuvette congolaise.
- Les atouts et les faiblesses, opportunités et menaces de CACO-REDD, ont été discutés en atelier, dont la substance est la suivante :

FORCES :

- Point forts : accréditation au processus REDD+
- Existence d'une réflexion sur l'OI
- Implication dans l'élaboration des outils REDD+
- Bonne collaboration avec CAGDF
- Existence des antennes dans tous les départements
- Implication dans tous les organes de mise en œuvre de la REDD : CONAREDD, Task force CODEPA
- Existence de deux composantes : bantou et autochtones
- Existence d'un siège

FAIBLESSES

- Absence de financements durables
- Manque d'équipements appropriés
- Manque d'expertise en OI-REDD
- Faible capacité dans la mobilisation des fonds
- Faible capacité institutionnelle et organisationnelle

OPPORTUNITES

- Projet CV4C, PIF, CAFI, EFI, TERREA ; FERN, banque mondiale
- BAD
- Processus APV FLEGT, et REDD+
- DGM

MENACES

- Arrêt processus REDD
- Arrêt de financement

L'auditoire a été informé que CACO-REDD avait la charge d'élaborer le draft du document-cadre de CLIP, à soumettre à la validation. Malheureusement cela n'a pas été fait et l'attente est toujours là. De même, il a été informé que jusqu'à ce jour aucune OIREDD n'est officiellement en place, contrairement aux dires de certains.

- Une feuille de route sera élaborée sur les actions à entreprendre sur la mise en place d'une OI-REDD.
La feuille n'a pu être finalisée, faute de temps. Mission a été donnée à CACO-REDD de la finaliser et de la discuter à la prochaine séance de travail, qui aura lieu en février 2019.

Commencée à 9h30, la séance de travail a pris fin à 18h30.